

DOCUMENT SNUipp : le texte intégral et les ajouts, retraits et commentaires

Projet de programmes CE2 – CM1 – CM2	Ajouts, retraits et commentaires
<p>Dans la continuité des premières années de l'école primaire, la maîtrise de la langue française ainsi que celle des principaux éléments de mathématiques sont les objectifs prioritaires du CE2 et du CM. La compréhension et l'expression en langue vivante font également l'objet d'une attention particulière. La culture humaniste des élèves dans ses dimensions historiques, géographiques, artistiques et civiques se nourrit aussi des premiers éléments d'une initiation à l'histoire des arts. L'autonomie et l'initiative personnelle, conditions de la réussite scolaire, sont progressivement mises en œuvre dans tous les domaines d'activités et permettent à chaque élève de gagner en assurance et en efficacité. Le recours aux TICE devient habituel dans le cadre du brevet informatique et internet. Les élèves se préparent à suivre au collège, avec profit, les enseignements des différentes disciplines. Les enseignements de français et de mathématiques font l'objet de progressions par année scolaire, jointes au présent programme.</p>	<p>Des progressions annuelles en français et en maths sont imposées par le ministère : les cycles sont ainsi remis en cause. Un statut particulier est donné aux maths et au français. L'accent est mis sur le côté disciplinaire des apprentissages sans gommer complètement la transversalité. Une initiation à l'histoire des arts est introduite.</p>
<p>FRANÇAIS <u>C'est par des activités spécifiques en français, mais aussi dans toutes les activités scolaires, que s'acquiert l'autonomie en lecture et en écriture.</u> La progression dans la maîtrise de la langue française se fait selon un programme de lecture et d'écriture, de vocabulaire, de grammaire, et d'orthographe. Un programme de littérature vient soutenir l'autonomie en lecture et en écriture des élèves. L'étude de la langue française (vocabulaire, grammaire, orthographe) donne lieu à des séances et activités spécifiques. Elle est conduite avec le souci de mettre en évidence ses liens avec l'expression, la compréhension et la correction rédactionnelle. L'appui sur un manuel de qualité pour chacun des volets de l'enseignement du français est un gage de succès. L'ensemble des connaissances acquises en français contribue à la constitution d'une culture commune des élèves.</p>	<p>Contrairement aux programmes de 2007, la littérature n'est plus le point de départ de l'étude de la langue. Les « <i>ateliers d'étude de la langue</i> » ont disparu, ainsi que la notion de transversalité de l'apprentissage de la langue . Le « <i>dire, lire, écrire</i> » s'étudie désormais au travers d'activités systématiques de grammaire, conjugaison, orthographe, vocabulaire. Transversalité et littérature constituaient les fondements des précédents programmes. Les enseignants ne faisaient-ils plus de grammaire et d'orthographe ? La recommandation d'un manuel constitue une remise en cause de la liberté pédagogique et à l'inverse dévalorise le travail sur les projets d'écriture.</p>
<p>1 - Langage oral L'élève est capable d'écouter le maître, de poser des questions, d'exprimer son point de vue, ses sentiments. Il s'entraîne à prendre la parole devant d'autres élèves pour reformuler, résumer, raconter, décrire, expliciter un raisonnement, présenter des arguments. Dans des situations d'échanges variées, il apprend à tenir compte des points de vue des autres, à utiliser un vocabulaire précis appartenant au niveau de la langue courante, à adapter ses propos en fonction de ses interlocuteurs et de ses objectifs. La qualité du langage oral fait l'objet de l'attention du maître dans toutes les activités scolaires.</p>	<p>La première chose que doit savoir faire l'élève, c'est écouter le maître : c'est une conception curieuse de l'oral.</p>

2 - Lecture, écriture

La lecture et l'écriture sont systématiquement liées : elles font l'objet d'exercices quotidiens, non seulement en français, mais aussi dans le cadre de tous les enseignements. L'étude des textes, et en particulier des textes littéraires, vise à développer les capacités de compréhension, et à soutenir l'apprentissage de la rédaction autonome.

Lecture

La lecture continue à faire l'objet d'un apprentissage systématique :

- automatisation de la reconnaissance des mots, lecture aisée de mots irréguliers et rares, augmentation de la rapidité de la lecture silencieuse ;
- compréhension des phrases ;
- compréhension de textes scolaires (énoncés de problèmes, consignes, leçons et exercices des manuels) ;
- compréhension de textes informatifs et documentaires ;
- compréhension de textes littéraires (récits, descriptions, dialogues, poèmes).

Écriture

L'écriture manuscrite est quotidiennement pratiquée, pour devenir de plus en plus régulière, rapide et soignée. Les élèves développent, dans le travail scolaire, le souci constant de présenter leur travail avec ordre, clarté et propreté, en ayant éventuellement recours au traitement de texte.

Étude de texte

L'élève apprend à comprendre le sens d'un texte (informatif, documentaire, littéraire) en reformulant l'essentiel et en répondant à des questions le concernant. Cette compréhension s'appuie sur le repérage intuitif des principaux éléments du texte (par exemple, le sujet d'un texte documentaire, les personnages et les événements d'un récit), mais aussi de son analyse précise. Celle-ci consiste principalement en l'observation des traits distinctifs qui donnent au texte sa cohérence : titre, organisation en phrases et en paragraphes, rôle de la ponctuation et des mots de liaison, l'usage des pronoms, temps verbaux, champs lexicaux.

Littérature

Le programme de littérature vise à donner à chaque élève un répertoire de références appropriées à son âge, puisées dans le patrimoine et dans la littérature de jeunesse d'hier et d'aujourd'hui ; il participe ainsi à la constitution d'une culture littéraire commune. Chaque année, les élèves lisent intégralement des ouvrages appartenant aux classiques de l'enfance et à la bibliographie de littérature de jeunesse que le ministère de l'Éducation nationale publie régulièrement. Les élèves rendent compte de leur lecture, expriment leurs réactions ou leurs points de vue, mettent en relation des textes entre eux (auteurs, thèmes, sentiments exprimés, personnages, événements, situation spatiale ou temporelle, tonalité comique ou tragique...).

Rédaction

La rédaction de textes fait l'objet d'un apprentissage régulier et progressif. Les élèves apprennent à narrer des faits réels, à décrire, à expliquer une démarche, à justifier une réponse, à inventer des histoires, à résumer des récits, à écrire un poème, en respectant des consignes de composition et de rédaction.

Récitation

Un travail régulier de mémorisation et de diction est conduit sur de courts textes en prose et des poèmes choisis par le maître.

Pourquoi différencier « écriture » de « rédaction » ?

La littérature est reléguée à la fin des instructions sur le français alors qu'elle en constituait, précédemment, le point fort.

Nulle part n'est indiquée la puissance de la lecture-plaisir (du maître ou de l'élève), ou de la lecture pour rêver, pour découvrir de belles histoires, ou pour faire fonctionner son imaginaire.

Depuis quand les élèves n'écrivent-ils plus en classe ? L'écriture n'est envisagée ici que sous son aspect technique, voire la calligraphie ; sans lien avec la production d'écrit dont il est question.

Pourquoi en faire un thème à part entière différent de littérature notamment ?

Cette annonce ne se retrouve pas intégralement dans les progressions (seulement au CM1) : est-ce un oubli dû à la précipitation ?

Pourquoi revenir à un intitulé qui fleure bon le passé et l'ennui ? et qui ne s'appuie pas sur la richesse des activités mises en place par les enseignants : correspondance scolaire, résumés, articles de journaux de classes, reportage ? 5 lignes pour traiter de la production d'écrit alors que 120 décrivent grammaire, conjugaison, orthographe !

Seules les activités de mémorisation et de diction sont mise en avant. Où sont l'invention, le sens, l'émotion ? Un élève ne peut-il pas choisir un poème ?

3 - Étude de la langue française

Vocabulaire

L'acquisition du vocabulaire accroît la capacité de l'élève à se repérer dans le monde qui l'entoure, à mettre des mots sur ses expériences, ses opinions et ses sentiments, à comprendre ce qu'il écoute et ce qu'il lit, et à s'exprimer de façon précise et correcte à l'oral comme à l'écrit. Au CP et au CE1, l'attention a été surtout portée sur le vocabulaire concret de la vie quotidienne (repères temporels, perceptions, activités quotidiennes, vie scolaire et familiale, lexique des parties du corps, de la santé et de la maladie). Tout en poursuivant cette acquisition, l'enseignement du vocabulaire à partir du CE2 diversifie systématiquement les champs de signification (mots se référant à des environnements différents du cadre de vie quotidien, mots abstraits). La structuration et l'extension du vocabulaire des élèves font l'objet de séances et d'activités spécifiques ; la découverte, la mémorisation et l'utilisation de mots nouveaux s'accompagnent de l'étude des relations de sens entre les mots. Cette étude repose, d'une part, sur les relations de sens (synonymie, antonymie, polysémie, champs lexicaux, regroupement de mots sous des termes génériques, identification des niveaux de langue), d'autre part, sur des relations qui concernent à la fois la forme et le sens (famille de mots). Elle s'appuie également sur l'identification grammaticale des classes de mots. L'usage du dictionnaire, sous une forme papier ou numérique, est régulière. Tous les domaines d'enseignement contribuent au développement et à la précision du vocabulaire des élèves. L'emploi du vocabulaire fait l'objet de l'attention du maître dans toutes les activités scolaires.

Grammaire

L'enseignement de la grammaire a pour finalité de favoriser la compréhension des textes lus et entendus, d'améliorer l'expression en vue d'en garantir la justesse, la correction syntaxique et orthographique. Il porte presque exclusivement sur la phrase simple : la phrase complexe n'est abordée qu'en CM2. Des activités spécifiques visent à la description et à la mémorisation des mécanismes de la langue française. L'élève apprend à identifier les types et formes de phrase, les principales classes et fonctions des mots, à maîtriser l'utilisation des temps verbaux, à mémoriser et à appliquer les règles qui prévalent dans la langue française écrite. Il acquiert progressivement le vocabulaire grammatical qui se rapporte aux notions étudiées. Il mobilise ses connaissances dans les activités d'écriture.

La phrase

-Connaissance et emploi pertinent des phrases déclarative, interrogative, injonctive et exclamative, des formes affirmative et négative, active et passive.

-Utilisation adéquate des signes de ponctuation usuels (point, point d'interrogation, point d'exclamation, virgule, point-virgule, deux-points introduisant une énumération ou des paroles rapportées, guillemets encadrant des paroles rapportées).
Les classes de mots

-Identification, selon leur nature, des mots suivants : les verbes, les noms, les déterminants (articles - définis et indéfinis -, déterminants possessifs, démonstratifs, indéfinis, interrogatifs, exclamatifs), les adjectifs qualificatifs, les pronoms (personnels, possessifs, démonstratifs, indéfinis, interrogatifs, relatifs), les adverbes, les prépositions, les conjonctions de coordination, les conjonctions de subordination.

-Utilisation adéquate de la substitution pronominal, ainsi que des conjonctions de coordination et autres mots de liaison (adverbes).

-Compréhension et expression correcte des degrés de l'adjectif et de l'adverbe (comparatif, superlatif).

Les fonctions des mots

-Identification du verbe, de son sujet (nom propre, groupe nominal ou pronom), et des compléments du verbe : complément d'objet direct et indirect, complément d'attribution, compléments circonstanciels (de lieu, de temps, de manière et de cause), complément d'agent.

-Compréhension de la notion de circonstance : distinction entre les compléments d'objet et d'attribution d'une part, les compléments circonstanciels d'autre part.

-Identification de l'attribut du sujet.

-Identification des éléments du groupe nominal et de leurs fonctions : déterminant, adjectif qualificatif épithète ou apposé, complément du nom, proposition relative complément du nom.

Aucune référence à la grammaire de texte : l'enseignement ne se fait que sur la phrase simple, puis complexe.

L'essentiel semble être la nomenclature, nature et fonction.

L'expression « *classes de mots* » revient dans les programmes, et la partie « *grammaire de texte* », qui s'appelait « *quelques phénomènes grammaticaux portant sur le texte* » a disparu. La ponctuation est intégrée dans la phrase.

Le « *déterminant* » subsiste.

Le verbe

-Connaissance et utilisation du vocabulaire relatif à la morphologie des temps verbaux (radical, terminaison ; personne, nombre ; temps, mode, voix ; auxiliaire).

-Comparaison de la valeur temporelle des temps verbaux : temps verbaux du passé, du présent, du futur ; antériorité

MATHÉMATIQUES

La pratique des mathématiques développe le goût de la recherche, la pensée logique, l'imagination et les capacités d'abstraction ; la maîtrise des principaux éléments de mathématiques fournit des outils pour agir dans la vie quotidienne. Les connaissances et les compétences acquises, ainsi que les habitudes de travail développées progressivement du CE2 au CM2 doivent préparer l'élève à tirer profit de l'enseignement qui se continuera au collège.

Le programme affiche le développement de la recherche, de la pensée, de l'imagination... mais dans les faits l'alourdissement des connaissances, l'abond prématuré de certaines notions, l'insistance sur les techniques opératoires, la résolution de problèmes passée au second plan marque une profonde rupture avec les programmes actuels.

D'autre part, il n'y a pas de lien entre les différentes parties, on n'a pas l'ambition de construire une culture mathématique au service de la vie courante, on juxtapose des « savoirs de base ».

« Le préambule du projet de programmes en mathématiques insiste sur la liberté pédagogique qui serait laissée aux professeurs des écoles mais, dans le même temps, ces programmes sont détaillés par niveaux de classes alors qu'ils l'étaient auparavant par cycles. Si ce projet était entériné, cela aurait évidemment des répercussions importantes sur les pratiques pédagogiques. »

1 - Nombres et calcul

L'étude organisée des nombres est poursuivie jusqu'au milliard, mais des nombres plus grands peuvent être rencontrés.

Les nombres entiers naturels

-principes de la numération décimale de position : valeur des chiffres en fonction de leur position dans l'écriture des nombres ;

-désignation orale et l'écriture en chiffres et en lettres ;

-comparaison et rangement de nombres, repérage sur une droite graduée, utilisation des signes > et < ;

-relations arithmétiques entre les nombres d'usage courant : double, moitié, quadruple, quart, triple, tiers..., la notion de multiple.

Les nombres décimaux et les fractions

-fractions simples et décimales : écriture, encadrement entre deux nombres entiers consécutifs, écriture comme somme d'un entier et d'une fraction inférieure à 1, somme de deux fractions décimales ou de deux fractions de même dénominateur ;

-nombres décimaux : désignations orales et écritures chiffrées, valeur des chiffres en fonction de leur position, passage de l'écriture à virgule à une écriture fractionnaire et inversement, comparaison et rangement, repérage sur une droite graduée ; la valeur approchée d'un décimal à l'unité près, au dixième près, au centième près.

Le calcul

-mental : tables d'addition et de multiplication. L'entraînement quotidien au calcul mental portant sur les quatre opérations permet une appropriation des nombres et de leurs propriétés

-posé : la maîtrise d'une technique opératoire pour chacune des quatre opérations est indispensable.

-à la calculatrice : la calculatrice fait l'objet d'une utilisation raisonnée en fonction de la complexité des calculs auxquels sont confrontés les élèves.

La résolution de problèmes

liés à la vie courante permet d'approfondir la connaissance des nombres étudiés, de renforcer la maîtrise du sens et de la pratique des opérations, de développer la rigueur et le goût du raisonnement.

Le programme est alourdi : multiplication de nombres décimaux, division décimale.

La résolution de problèmes ne vient qu'« approfondir » les connaissances.

C'est la fin des situations- problèmes qui offraient la possibilité aux élèves de construire leurs apprentissages grâce à l'étayage.

La résolution de problèmes et l'exploitation des données numériques (qui devient « exploitation et gestion de données ») passent à la fin des programmes au lieu d'en être le coeur.

2 - Géométrie

L'objectif principal de l'enseignement de la géométrie du CE2 au CM2 est de permettre aux élèves de passer progressivement d'une reconnaissance des objets et de leurs propriétés essentiellement fondée sur la perception à une étude davantage fondée sur le recours à des instruments de tracé et de mesure ainsi que sur l'énoncé de quelques propriétés.

Les relations et propriétés géométriques : alignement, perpendicularité, parallélisme, égalité de longueurs, symétrie axiale, milieu d'un segment.

L'utilisation d'instruments et de techniques : règle, équerre, compas, calque, papier quadrillé, papier pointé, pliage.

Les figures planes : le carré, le rectangle, le losange, le parallélogramme, le triangle et ses cas particuliers, le cercle, ainsi que l'étude de figures composées :

-description, reproduction, construction ;

-vocabulaire spécifique relatif à ces figures : côté, sommet, angle, diagonale, axe de symétrie, centre, rayon, diamètre ;

-agrandissement et la réduction de figures planes, en lien avec la proportionnalité.

Les solides usuels : cube, pavé droit, cylindre, prismes droits, cône, pyramide.

-reconnaissance de ces solides et étude de quelques patrons ;

-vocabulaire spécifique relatif à ces solides : sommet, arête, face.

Les problèmes de reproduction ou de construction de configurations géométriques diverses mobilisent la connaissance des figures usuelles. Ils sont l'occasion d'utiliser à bon escient le vocabulaire spécifique et les démarches de mesurage et de tracé.

Le programme est alourdi : étude du cylindre et du prisme.

3 - Grandeurs et mesures

Les longueurs, les masses, les volumes : mesure, estimation, unités légales du système métrique, calcul sur ces mesures exprimées, conversions, périmètre d'un polygone, formule du périmètre du carré et du rectangle, de la longueur du cercle, du volume du pavé droit.

Les aires : comparaison de surfaces selon leurs aires, unités usuelles, conversions ; formule de l'aire d'un rectangle et d'un triangle.

Les angles : comparaison, utilisation d'un gabarit et de l'équerre ; angle droit, aigu, obtus.

Le repérage du temps : lecture de l'heure et du calendrier.

Les durées : unités de mesure des durées, calcul de la durée écoulée entre deux instants donnés.

La monnaie

La résolution de problèmes concrets contribue à consolider les connaissances et capacités et à donner du sens aux grandeurs et à leur mesure. A cette occasion des estimations de mesure peuvent être fournies puis validées.

Le programme est également alourdi et des connaissances du collège passent au cycle 3 : longueur du cercle, aire du triangle, volume du pavé droit

4 - Organisation et gestion de données

Les capacités d'organisation et de gestion des données se développent par la résolution de problèmes de la vie courante ou tirés d'autres enseignements. Il s'agit d'apprendre progressivement à trier des données, à les classer, à lire ou à produire des tableaux, des graphiques et à les analyser. La proportionnalité est abordée à partir des situations faisant intervenir les notions de pourcentages, d'échelle, de conversion, d'agrandissement ou de réduction de figures... Pour cela, plusieurs procédures (et notamment celle dite de la "règle de trois") sont utilisées.

À la fin du CM2 les élèves doivent être capables de :

- écrire, nommer, comparer et utiliser les nombres entiers, les nombres décimaux et quelques fractions simples ;
- restituer les tables usuelles d'addition et de multiplication ;
- utiliser les techniques opératoires des quatre opérations sur les nombres entiers et décimaux ;
- calculer mentalement en utilisant les quatre opérations ;
- reconnaître, décrire et nommer les figures et solides usuels et connaître quelques unes de leurs propriétés ;
- utiliser la règle, l'équerre et le compas pour tracer avec soin et précision les figures planes usuelles aux dimensions données ;
- utiliser les unités de mesure usuelles, utiliser des instruments de mesure ; effectuer des conversions ;
- résoudre des problèmes relevant des quatre opérations, de la proportionnalité, et faisant intervenir différents objets mathématiques : nombres, mesures, "règle de trois", figures géométriques, schémas ;
- savoir organiser des informations numériques ou géométriques, justifier et apprécier la vraisemblance d'un résultat ;
- lire, interpréter et construire quelques représentations : diagrammes, tableaux, graphiques.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

L'éducation physique et sportive vise le développement des capacités motrices et la pratique d'activités physiques, sportives et artistiques. Elle contribue à l'éducation à la santé en permettant aux élèves de mieux connaître leur corps, et à l'éducation à la sécurité, par des prises de risques contrôlées. Elle éduque à la responsabilité et à l'autonomie, en faisant accéder les élèves à des valeurs morales et sociales (respect de règles, respect de soi-même et d'autrui). La pratique des activités est organisée sur les deux années du cycle en exploitant les ressources locales.

Réaliser une performance mesurée (en distance, en temps)

-Activités athlétiques : courir vite, courir longtemps, courir en franchissant des obstacles, courir en relais, sauter loin, sauter haut, lancer loin.

-Natation : se déplacer sur une trentaine de mètres.

Adapter ses déplacements à différents types d'environnement

-Activités d'escalade : grimper et redescendre sur un trajet annoncé (mur équipé).

-Activités aquatiques et natation : plonger, s'immerger, se déplacer sous l'eau, se laisser flotter.

-Activités de roue et glisse : réaliser un parcours d'actions diverses en roller, en vélo, en ski.

-Activités d'orientation : Retrouver plusieurs balises dans un espace semi-naturel en s'aidant d'une carte.

S'opposer individuellement et collectivement

-Jeux de lutte : amener son adversaire au sol pour l'immobiliser.

-Jeux de raquettes : marquer des points dans un match à deux.

-Jeux sportifs collectifs (type handball, basket-ball, football, rugby, volley-ball...) : coopérer avec ses partenaires pour affronter collectivement des adversaires, en respectant des règles, en assurant des rôles différents (attaquant, défenseur, arbitre).

Concevoir et réaliser des actions à visée expressive, artistique, esthétique

-**Danse** : construire à plusieurs une phrase dansée (chorégraphie de 5 éléments au moins) pour exprimer corporellement des personnages, des images, des sentiments et pour communiquer des émotions, sur des supports sonores divers.

-**Activités gymniques** : construire et réaliser un enchaînement de 4 ou 5 éléments "acrobatiques" sur divers engins (barres, moutons, poutres, tapis).

À la fin du CM2 les élèves sont capables de :

-réaliser une performance mesurée dans les activités athlétiques et en natation

-se déplacer en s'adaptant à l'environnement ;

-respecter les autres et les règles dans un affrontement sportif individuel ou collectif ; coopérer ;

-inventer et réaliser des chorégraphies, des enchaînements, à visée artistique, esthétique ou expressive.

Même structure qu'en 2007

Ne peut-il apprendre à gérer ses efforts ?

D'accord sur le respect, mais où sont passés l'apprentissage de l'autonomie et des stratégies individuelles et collectives ?

PRATIQUE D'UNE LANGUE VIVANTE

En fin de CM2, les élèves doivent avoir acquis les compétences nécessaires à la communication élémentaire définie par le niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues qui constitue par ailleurs la référence fondamentale pour l'enseignement, les apprentissages et l'évaluation des acquis en langues vivantes. À partir du CE2, les activités orales de compréhension et d'expression sont une priorité. Le vocabulaire s'enrichit et les composantes sonores de la langue restent une préoccupation constante : accentuation, mélodies, rythmes propres à la langue apprise. En grammaire, l'objectif visé est celui de l'utilisation de formes élémentaires : phrase simple et conjonctions de coordination. L'orthographe des mots utilisés est apprise. Les connaissances sur les modes de vie du pays viennent favoriser la compréhension d'autres façons d'être et d'agir.

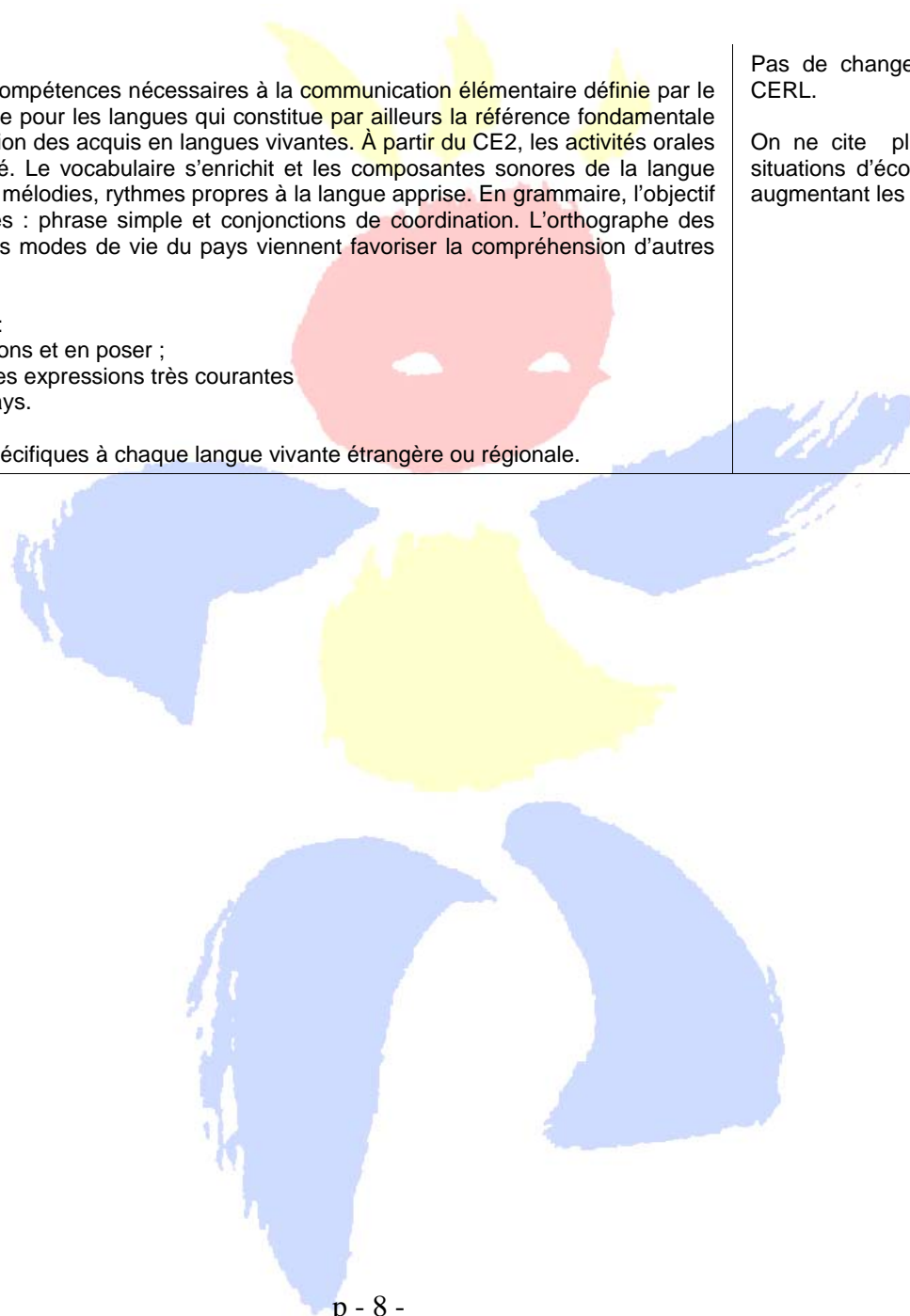
À la fin du CM2 les élèves doivent être capables de :

- communiquer : se présenter, répondre à des questions et en poser ;
- comprendre des consignes, des mots familiers et des expressions très courantes
- connaître quelques éléments culturels d'un autre pays.

Pour la progression, se reporter aux programmes spécifiques à chaque langue vivante étrangère ou régionale.

Pas de changement, référence aux programmes existants et au CERL.

On ne cite plus la mise en situation par le jeu favorisant les situations d'écoute et d'échanges réciproques entre les enfants et augmentant les prises de parole spontanées.



CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Les sciences expérimentales et les technologies ont pour objectif de comprendre et de décrire le monde réel, celui de la nature et celui construit par l'Homme, d'agir sur lui, et de maîtriser les changements induits par l'activité humaine. Leur étude contribue à faire saisir aux élèves la distinction entre faits et hypothèses vérifiables d'une part, opinions et croyances d'autre part. Observation, questionnement, expérimentation et argumentation sont essentiels pour atteindre ces buts ; c'est pourquoi les connaissances et les compétences sont acquises dans le cadre d'une démarche d'investigation qui développe la curiosité, la créativité, l'esprit critique et l'intérêt pour le progrès scientifique et technique. Les élèves apprennent à être responsables face à l'environnement, au monde vivant, à la santé. Ils comprennent que le développement durable correspond aux besoins des générations actuelles et futures.

En relation avec les enseignements de culture humaniste et d'éducation civique, ils apprennent à agir dans cette perspective.

Le ciel et la Terre

Le mouvement de la Terre (et des planètes) autour du Soleil, la rotation de la Terre sur elle-même ; la durée du jour et son changement

au cours des saisons.

Le mouvement de la Lune autour de la Terre.

Lumières et ombres.

Volcans et séismes, les risques pour les sociétés humaines.

La matière

L'eau : une ressource

-états et changements d'état ; mélanges et solutions

-le trajet de l'eau dans la nature

-le maintien de sa qualité pour ses utilisations.

L'air et les pollutions de l'air.

Les déchets : réduire, réutiliser, recycler.

L'énergie

Exemples simples de sources d'énergies (fossiles ou renouvelables). Besoins en énergie, consommation et économie d'énergie.

La diversité du vivant

Approche de la classification du vivant. Notion de biodiversité.

Le fonctionnement du vivant

Mode de nutrition des végétaux verts.

Les modes de reproduction des êtres vivants.

Le développement d'un végétal.

Les stades du développement des animaux (en particulier des insectes).

Le fonctionnement du corps humain et la santé

Les mouvements corporels (les muscles, les os du squelette, les articulations).

Première approche des notions de digestion, respiration et circulation sanguine.

Reproduction de l'Homme et éducation à la sexualité.

Hygiène et santé : actions bénéfiques ou nocives de nos comportements, notamment dans le domaine du sport, de l'alimentation, du

sommeil.

Doc SNUipp CE2 – CM1 – CM2

Les êtres vivants dans leur environnement

L'adaptation des êtres vivants aux conditions du milieu.

Places et rôles des êtres vivants ; notions de chaînes et de réseaux alimentaires

L'expression EEDD a disparu ; on parle d'éducation au développement durable. Certains de ces thèmes sont présents dans la nouvelle partie « *les êtres vivants dans leur environnement* ».

Nouveau programme essentiellement notionnel et qui devra être couvert en très peu de temps ce qui ne laissera pas de place aux expérimentations, cahiers d'expériences scientifiques, etc.

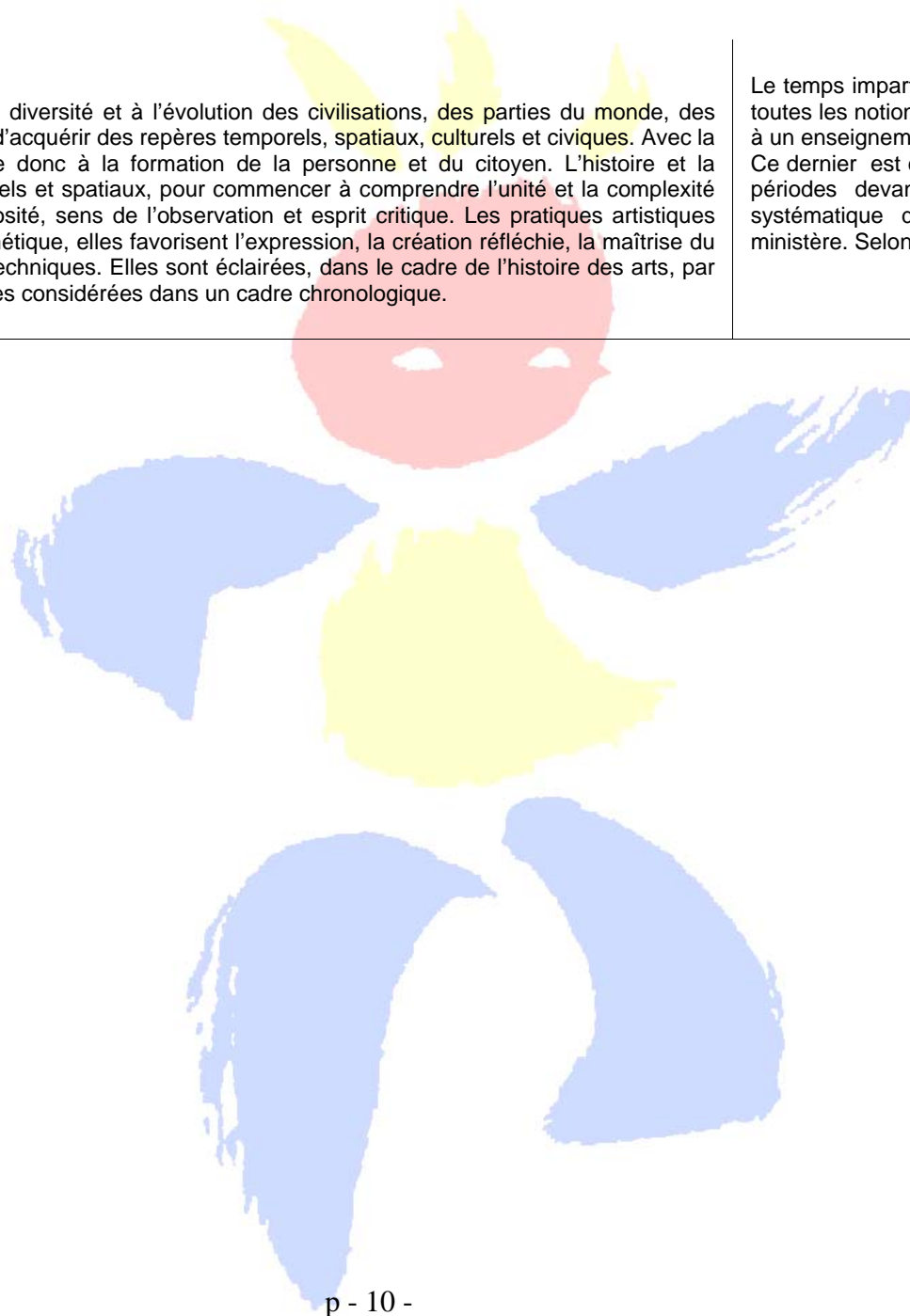
Nous sommes très loin de la « *main à la pâte* ».

CULTURE HUMANISTE

La culture humaniste ouvre l'esprit des élèves à la diversité et à l'évolution des civilisations, des parties du monde, des sociétés, des religions et des arts ; elle leur permet d'acquérir des repères temporels, spatiaux, culturels et civiques. Avec la fréquentation des œuvres littéraires, elle contribue donc à la formation de la personne et du citoyen. L'histoire et la géographie donnent des repères communs, temporels et spatiaux, pour commencer à comprendre l'unité et la complexité du monde. Elles développent chez les élèves curiosité, sens de l'observation et esprit critique. Les pratiques artistiques individuelles ou collectives développent le sens esthétique, elles favorisent l'expression, la création réfléchie, la maîtrise du geste et l'acquisition de méthodes de travail et de techniques. Elles sont éclairées, dans le cadre de l'histoire des arts, par une rencontre sensible et raisonnée avec des œuvres considérées dans un cadre chronologique.

Le temps imparti à ces matières sera extrêmement réduit alors que toutes les notions sont maintenues : ce qui risque de conduire de fait à un enseignement au galop et superficiel.

Ce dernier est centré sur l'histoire de France divisée en six grandes périodes devant faire l'objet d'un apprentissage chronologique systématique des événements et personnages, décidé par le ministère. Selon quels critères ?



Histoire et géographie

Les objectifs de l'enseignement de l'histoire et de la géographie au cycle 3 s'inscrivent dans l'ensemble des connaissances et des compétences que les élèves acquièrent progressivement au cours de la scolarité obligatoire.

Histoire

L'étude des questions suivantes permet aux élèves d'identifier et de caractériser simplement les grandes périodes qui seront étudiées au collège. Elle s'effectue dans l'ordre chronologique. Les événements et les personnages indiqués ci-dessous en italique constituent une liste de repères indispensables que le maître pourra compléter en fonction de ses choix pédagogiques. Jalons de l'histoire nationale, ils forment la base d'une culture commune. Ces repères s'articuleront avec ceux de l'histoire des arts.

La Préhistoire

Les premières traces de vie humaine, la maîtrise du fer et les débuts de l'agriculture, l'apparition de l'art.

L'homme de Tautavel il y a près de 500 000 ans.

L'Antiquité

Les Gaulois, la romanisation de la Gaule et la christianisation du monde gallo-romain.

Jules César et Vercingétorix ; 52 avant notre ère : Alésia.

Le Moyen Âge (476-1492)

Après les invasions, la naissance et le développement du royaume de France.

La société féodale, le rôle de l'Église.

La guerre de Cent Ans.

Conflits et échanges en Méditerranée : les Croisades, la découverte d'une autre civilisation, l'Islam.

496 : baptême de Clovis ; 800 : couronnement de Charlemagne ; 987 : Hugues Capet, roi de France ; Saint Louis ; Jeanne d'Arc.

Les Temps modernes (1492-1789)

Le temps des Découvertes et des premiers empires coloniaux, la traite des Noirs et l'esclavage.

La Renaissance : les arts, les débuts de la science moderne, catholiques et protestants.

La monarchie absolue en France.

Les Lumières.

1492 : Christophe Colomb en Amérique ; François Ier ; Henri IV et l'édit de Nantes ; Gutenberg ; Galilée ; Richelieu ; Louis XIV, Voltaire, Rousseau.

La Révolution française et le Dix-neuvième siècle (1789-1914)

La Révolution française et le Premier empire : l'aspiration à la liberté et à l'égalité, la Terreur, la France en guerre contre l'Europe (1792-1815), les grandes réformes de Napoléon Bonaparte. La France dans une Europe en expansion industrielle et urbaine : le temps du travail en usine, des progrès techniques, des colonies et de l'émigration. L'installation de la démocratie et de la République

Louis XVI ; 14 juillet 1789 : prise de la Bastille ; 22 septembre 1792 : proclamation de la République ; 1804 : Napoléon I, empereur des Français ; 1848 : suffrage universel masculin et abolition de l'esclavage ; 1882 : Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire ; Pasteur ; Marie Curie ; 1905 : loi de séparation des Églises et de l'État.

Le Vingtième siècle et notre époque

La violence du XXème siècle :

-les deux conflits mondiaux ;

-l'extermination des Juifs et des Tziganes par les nazis : un crime contre l'humanité.

Doc SNUipp CE2 – CM1 – CM2

La révolution scientifique et technologique, la société de consommation.

La Vème République.

La construction européenne.

Une modification de découpage de 2 périodes.

Avant : 1492 – 1815 et 1815 – 1914

Maintenant 1492 – 1789 et 1789 – 1914

Les faits de société sont minorés. Les dates et des grands personnages qui se trouvaient dans les documents d'accompagnement sont introduits.

Les repères historiques doivent s'articuler sur l'histoire des arts (à hauteur de 20h/an)

Les Celtes sont remplacés par les Gaulois

Grossière erreur dans la chronologie concernant Gutenberg : il est mort le 3 février 1468, donc bien avant que Christophe Colomb ne découvre l'Amérique et avant la naissance d'Henri IV !

Géographie

Le programme de géographie a pour objectifs de décrire et de comprendre comment les hommes vivent et aménagent leurs territoires. Les sujets étudiés se situent en premier lieu à l'échelle locale et nationale ; ils visent à identifier et connaître les principales caractéristiques de la géographie de la France dans un cadre européen et mondial. Le programme de géographie contribue, avec celui de sciences, à l'éducation au développement durable. Les repères indispensables sont mentionnés en italique, ils intègrent et construisent progressivement le cadre européen et mondial du programme. Ils peuvent être complétés en fonction des choix du professeur.

Des réalités géographiques locales à la région où vivent les élèves

-les paysages de village, de ville ou de quartier, la circulation des hommes et des biens, les principales activités économiques ;

-un sujet d'étude au choix permettant une première approche du développement durable : l'eau dans la commune (besoins et traitement) ou les déchets (réduction et recyclage) ;

-la région : ses limites ; la métropole régionale et son rôle.

Étude de la carte régionale.

Le territoire français dans le cadre européen

-les grands types de paysages et la diversité des régions françaises ;

-les principales caractéristiques et les grands contrastes du territoire français ;

-les pays de l'Union européenne.

Principaux caractères du relief, de l'hydrographie et du climat en France et en Europe : étude de cartes.

Premières approches du découpage administratif (départements, régions) : étude de cartes.

Les pays de l'Union européenne : étude de carte.

Les Français dans le contexte européen

-la répartition de la population sur le territoire national et en Europe ;

-les principales villes en France et en Europe.

Répartition de la population et localisation des principales villes : étude de carte.

Se déplacer en France et en Europe

-un aéroport ;

-le réseau autoroutier et le réseau TGV.

Le réseau ferré à grande vitesse en Europe : étude de carte.

Produire en France

-quatre types d'espaces d'activités : une zone industrialo-portuaire, un centre tertiaire, un espace agricole, et une zone de tourisme.

Dans le cadre de l'approche du développement durable ces quatre études mettront en valeur les notions de ressources, de pollution, de risques et de prévention.

La France dans le monde

-les territoires français dans le monde ;

-la langue française dans le monde (en relation avec le programme d'éducation civique).

Ces deux questions s'appuieront sur une étude du globe et de planisphères : les océans et continents, les grands traits du relief de la planète, les principales zones climatiques, les zones denses et vides de population, les espaces riches et pauvres à l'échelle de la planète.

L'Union européenne (en relation avec le programme d'éducation civique)

-les principaux caractères géographiques d'un ou deux États de l'Union européenne (en fonction de la langue vivante étudiée en classe, par exemple). Au cours de ces trois années, le programme peut être étudié dans l'ordre de sa présentation. Le CE2 peut être consacré aux "réalités géographiques locales et à la région" ; au CM1, les élèves étudieront "le territoire français dans le cadre européen", "les Français dans le contexte européen" et "se déplacer en France et en Europe" ; le CM2 sera consacré aux parties "produire en France", "la France dans le monde", et "l'Union européenne".

À la fin du CM2, les élèves doivent être capables de :

- identifier les principales périodes de l'histoire, de mémoriser quelques repères chronologiques pour les situer les uns par

Le programme propose un découpage par année, partant du local en CE2 à l'Union Européenne en CM2.

Le monde n'est abordé qu'à partir de la France dans le monde.

Recentrage sur l'espace régional et national même s'il doit être traité dans le contexte européen. L'échelle mondiale n'est plus présente. Il s'agit d'une géographie essentiellement descriptive.

PRATIQUES ARTISTIQUES ET HISTOIRE DES ARTS

Pratiques artistiques

Les pratiques artistiques développent la maîtrise et l'exactitude du geste, le sens esthétique, l'aptitude à l'expression, le goût de la création. Elles permettent de mieux équilibrer les formes diverses d'intelligence, d'habileté et de sensibilité.

1 - Arts visuels

Par une pratique régulière et diversifiée, l'enseignement des arts visuels favorise l'expression et la création. Il conduit à l'acquisition de savoirs et de techniques spécifiques.

2 - Éducation musicale

L'éducation musicale s'appuie sur des pratiques concernant la voix et le chant : jeux vocaux, chants divers, en canon et à deux voix, en petits groupes ou en formation chorale. Des pratiques instrumentales sont mises en œuvre en accompagnement du chant, des jeux rythmiques utilisent un ou plusieurs instruments. Le codage de la musique et la partition font l'objet d'une première approche. Grâce à des activités d'écoute, les élèves s'exercent à comparer des œuvres musicales, découvrent la variété des genres et des styles selon les époques et les cultures. La reconnaissance de quelques instruments intervenant dans une œuvre prolonge le travail engagé au CP et au CE1.

Histoire des arts

L'histoire des arts porte à la connaissance des élèves des œuvres de référence qui appartiennent au patrimoine ou à l'art contemporain ; ces œuvres leur sont présentées en relation avec une époque, une aire géographique (sur la base des repères chronologiques et spatiaux acquis en histoire et en géographie), une forme d'expression (dessin, peinture, sculpture, architecture, arts appliqués, musique), et le cas échéant une technique (huile sur toile, gravure...), un artisanat ou une activité créatrice vivante. Cet enseignement aide les élèves à se situer parmi les productions artistiques de l'humanité et les différentes cultures considérées dans le temps et dans l'espace. Confrontés à des œuvres diverses, ils découvrent les richesses, la permanence et l'universalité de la création artistique. En arts visuels comme en éducation musicale, au titre de l'histoire des arts, les élèves bénéficient de rencontres sensibles avec des œuvres qu'ils sont en mesure d'apprécier. Selon la proximité géographique, des monuments, des musées, des ateliers d'art ou des spectacles vivants pourront être découverts. Ces sorties éveillent la curiosité des élèves pour les chefs-d'œuvre ou les activités artistiques de leur ville ou de leur région. Des œuvres de référence sont énumérées ci-dessous. Le maître puisera dans ces listes à sa convenance ou il les complètera dans le même esprit, notamment en fonction des ressources documentaires, et de la proximité de son école avec des monuments, musées, ateliers d'art ou salles de concert.

Architecture Les ensembles mégalithiques (dolmen de La Roche aux fées, menhirs de Carnac, cercle de Stonehenge). L'acropole d'Athènes, des monuments ou sites gallo-romains.

Arts plastiques Les peintures de Lascaux. Une sculpture égyptienne, un bas-relief mésopotamien, la peinture d'un vase grec, une fresque de Pompéi, une mosaïque romaine.

Arts appliqués Les métaux : des objets d'or ou de bronze de l'art celte.

La Préhistoire et l'Antiquité

Le Moyen Âge

De la Renaissance à la Révolution française

Le Dix-neuvième siècle

L'époque contemporaine

Architecture Un château fort ; une église romane ; une église gothique ; une grande mosquée (Damas, Kairouan, Cordoue) ; une maison à colombage ou une halle ; une cité fortifiée (Carcassonne) ; le Mont Saint-Michel.

Arts plastiques Un manuscrit enluminé (exemple : Heures du Duc de Berry) ; un portrait (exemple : Jean Fouquet) ; des sculptures romanes et gothiques.

Arts appliqués Les textiles : la tapisserie de Bayeux, la Dame à la licorne. Le verre : un vitrail.

Musique Chansons médiévales, mono ou polyphoniques (exemples : chants grégoriens, chansons des troubadours, Guillaume de Machaut ;).

Le projet introduit une nouvelle « discipline », « histoire des arts » (20heures par an. Pourquoi pas si la pratique artistique des élèves en classe est maintenue ?

La place et les indications données sont disproportionnées.

Le catalogue est démesuré et parfois ubuesque : cristal de Baccarat, de Bohême, de Venise ; soies d' Europe et d'Asie ...

Ce catalogue relève davantage d'indications ou d'un document d'accompagnement.

Aucun volume horaire n'est défini pour ces activités.

TECHNIQUES USUELLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

La culture numérique impose l'usage raisonné de l'informatique, du multimédia et de l'internet. Dès l'école primaire, une attitude de responsabilité dans l'utilisation de ces outils interactifs doit être visée. Le brevet informatique et internet (B2i) est une attestation qui comporte trois niveaux de maîtrise des technologies de l'information et de la communication. Le niveau école atteste l'acquisition de connaissances, capacités et attitudes que les élèves doivent maîtriser à l'issue de l'école primaire. Le programme du cycle 3 est organisé selon cinq domaines déclinés dans les textes réglementaires définissant le B2i :

- s'approprier un environnement informatique de travail ;
- adopter une attitude responsable ;
- créer, produire, traiter, exploiter des données ;
- s'informer, se documenter ;
- communiquer, échanger.

Les élèves apprennent à maîtriser les fonctions de base d'un ordinateur : fonction des différents éléments ; utilisation de la souris, du clavier. Ils sont entraînés à utiliser un traitement de texte, à écrire un document numérique, à envoyer et recevoir des messages.

Ils effectuent une recherche en ligne, identifient et trient des informations.

Les technologies de l'information et de la communication sont utilisées dans la plupart des situations d'enseignement.

À la fin du CM2 les élèves sont capables de :

- utiliser l'outil informatique pour s'informer, se documenter, présenter un travail ;
- utiliser l'outil informatique pour communiquer ;
- faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement.

pas de changement, B2i

INSTRUCTION CIVIQUE ET MORALE

L'instruction civique et l'enseignement de la morale permettent à chaque élève de mieux s'intégrer à la collectivité de la classe et de l'école au moment où son caractère et son indépendance s'affirment. Cet enseignement le conduit à réfléchir sur les problèmes concrets posés par sa vie d'écolier et, par là même, à prendre conscience de manière plus explicite des fondements même de la morale : les liens qui existent entre la liberté personnelle et les contraintes de la vie sociale, la responsabilité de ses actes ou de son comportement, le respect de valeurs partagées, l'importance de la politesse et du respect d'autrui. En relation avec l'étude de l'histoire et de la géographie, l'instruction civique permet aux élèves d'identifier et de comprendre l'importance des valeurs, des textes fondateurs, des symboles de la République française et de l'Union européenne. Au cours du cycle des approfondissements, les élèves étudient plus particulièrement les sujets suivants :

1 -L'importance de la règle de droit dans l'organisation des relations sociales qui sera expliquée, à partir d'adages juridiques ("nul n'est censé ignorer la loi", "on ne peut être juge et partie", etc.)

2 -L'estime de soi, le respect de l'intégrité des personnes, y compris de la leur : les principales règles de politesse et de civilité, les contraintes de la vie collective, les règles de sécurité et l'interdiction des jeux dangereux, les règles élémentaires de sécurité routière, la connaissance des risques liés à l'usage de l'internet, l'interdiction absolue des atteintes à la personne d'autrui.

3 -Les règles élémentaires d'organisation de la vie publique et de la démocratie : le refus des discriminations de toute nature, la démocratie représentative (l'élection), l'élaboration de la loi (le Parlement) et son exécution (le Gouvernement), les enjeux de la solidarité nationale (protection sociale, responsabilité entre les générations).

4 -Les traits constitutifs de la nation française : les caractéristiques de son territoire (en relation avec le programme de géographie) et les étapes de son unification (en relation avec le programme d'histoire), les règles d'acquisition de la nationalité, la langue nationale (l'Académie française).

5 -L'Union européenne et la francophonie : le drapeau, l'hymne européen, la diversité des cultures et le sens du projet politique de la construction européenne, la communauté de langues et de cultures composée par l'ensemble des pays francophones (en relation avec le programme de géographie).

À la fin du CM2 les élèves sont capables de :

- se respecter, respecter les autres et les règles de la vie collective ;
- comprendre les notions de droits et de devoirs, les accepter et les mettre en application ;
- appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons, de la dignité de la personne.

Retour en force de la morale, mais quelle morale ?

On ne parle plus d'éducation civique, d'apprentissage d'un comportement nécessaire à la vie collective, de « devenir » un citoyen responsable, capable de choisir, penser, critiquer, argumenter...

Plus aucune place n'est faite aux débats et échanges d'idées pour réguler la vie collective en respectant la parole d'autrui... mais les maximes sont de retour !

-Explication de l'importance de la règle de droit dans l'organisation des relations sociales à partir d' « *adages juridiques* ». (ex : Nul n'est censé ignorer la loi)

-Disparition de la partie « *s'ouvrir au monde* » : plus de référence à l'approche des inégalités entre régions du globe et les solidarités internationales (mais cité dans la géographie dans « *la France dans le monde* »).

Au niveau mondial, la diversité des cultures est approchée par l'Union européenne et la communauté de langues et de cultures des pays francophones.

Seuls les enjeux de la solidarité nationale (protection sociale, responsabilité entre les générations) sont cités.

- La *Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen* et la *Convention internationale des droits de l'enfant* de 1989, qui étaient cités dans les anciens programmes, ne le sont plus.

- Le « *respect et l'acceptation de la différence* » des programmes de 2007 n'est plus cité. On parle du « *respect d'autrui* » et du « *respect de l'intégrité des personnes* ».

- Les nouveaux programmes ne parlent plus de « *participer pleinement à la vie de l'école* », mais de « *s'intégrer à la collectivité de la classe et de l'école* ».

« *Les règles d'acquisition de la nationalité* » et « *le sens du projet politique de la construction européenne* » sont des notions excessivement complexes qu'il ne semble pas raisonnable de vouloir faire étudier à ce niveau.